

HÉNOUVILLE

BULLETIN MUNICIPAL DES HABITANTS D'HÉNOUVILLE

Juin 2014

Orchis purpurea



Ophrys fuciflora

VIE COMMUNALE - ACTUALITÉS - AGENDA - INFOS



L'édito du maire

CHERS CONCITOYENS,

Le résultat des élections municipales nous permet de continuer notre travail pour Hénouville.

Lors du Conseil Municipal consacré au budget, les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. La dernière hausse de ces taux a eu lieu en 2001. Comme les ressources venant de l'Etat diminuent, nous étalerons dans le temps nos projets.

La mise en place des commissions permet au conseil municipal de prendre les premières décisions.

Quelques grands travaux ont été décidés :

- La mise en place de trottoirs et l'assainissement pluvial sur la RD67 se fera sur deux années.
- L'enfouissement des réseaux, route de la mairie jusqu'au rond-point RD67, sera réalisé au cours du 4ème trimestre.
- Les travaux de remise en état du presbytère avancent et devraient être terminés fin juillet.

Les nouveaux rythmes scolaires seront effectifs à la rentrée de Septembre avec des activités de qualité et du personnel qualifié. Merci à tous les élus qui travaillent sur ce sujet difficile à mettre en place.

Le tissu associatif est bien présent à Hénouville. La municipalité s'est engagée à favoriser les activités culturelles et sportives. Sans être exhaustif, les prochaines manifestations auront comme d'habitude le soutien de la municipalité: Kermesse des écoles, concert de Musique en boucles, le 14 Juillet en bord de Seine, le forum des associations, la Saint Michel...

Je rends hommage à tous les bénévoles qui participent à la vie du village.

La mise en place de la métropole au 1er janvier 2015 a fait l'objet d'un consensus unanime des élus de la CREA.

En plus de nos rencontres toujours possibles en semaine et, dès le mois d'Octobre, un samedi par mois, je vous recevrai en mairie uniquement sur rendez-vous. Je reviendrai sur ce sujet en septembre pour les modalités pratiques.

Dans quelques jours, beaucoup prendront des vacances bien méritées, à celles et ceux qui partiront ou resteront à Hénouville, je souhaite un été ensoleillé.

Cordialement
Bruno HURÉ



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. LE MAIRE BRUNO HURÉ
DEPUIS DÉCEMBRE 2013 AU MOIS D'AVRIL 2014

Ont été votés :

Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande : approbation de la charte et désignation des représentants

Le Parc Naturel Régional s'attachera tout spécialement à être garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels, à coopérer pour un développement local durable, innovant et solidaire, et à tisser des liens entre les habitants et leur territoire en construisant un sentiment d'appartenance et une culture commune

L'approbation de la charte aura effet pour sa durée de validité, soit 12 années, et elle implique l'adhésion de la commune au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional.

Le conseil municipal décide à l'unanimité

- d'approuver la charte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN) dans l'ensemble de ses dispositions,
- de désigner M. Daniel SANNIER (délégué titulaire) et M. Jean-Marc BELLAMY (délégué suppléant) pour représenter la commune et siéger au sein du Syndicat dans le collège des communes et villes porte d'entrée,
- de donner pouvoir à M. le Maire pour effectuer tout acte et signer toute pièce en application de cette décision.

Comptes administratifs 2013

M. Jacques DAMIEN présente les comptes administratifs 2012 de la Régie des Transports et de la commune.

Après en avoir délibéré, les élus approuvent, à l'unanimité, les comptes administratifs 2013 arrêtés comme suit :

Régie des transports :

DEPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	16 985.55	Fonctionnement	15 897.85
Investissement	0.00	Investissement	0.00
		Report en section d'exploitation N-1	7 260.66
	16 985.55		23 158.51

En tenant compte du report de l'excédent de l'exercice antérieur, l'excédent total est de 6 172.66 €.

Commune :

DEPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	681 094.45	Fonctionnement	884 620.01
Investissement	805 342.39	Investissement	630 768.80
		Report en section de fonctionnement N-1	126 308.52
		Report en section d'investissement N-1	7 326.55
	1 486 436.84		1 649 023.88

En tenant compte du report de l'excédent de l'exercice antérieur, l'excédent total est de 162 587.04 €

Reste à réaliser

Dépenses : 160 207.00 €

Recettes : 152 250.00 €

Excédent final intégrant les restes à réaliser :

154 630.04 €

Le compte de gestion 2013 établi par Madame la trésorière Municipale présente les mêmes résultats que les comptes administratifs 2013.

Convention d'installation et d'utilisation d'un abri-voyageurs de type urbain au « Mesnil »

M. le Maire procède à une brève lecture de la convention.

M. le Maire précise que l'abri-voyageurs est situé sur un nouvel emplacement aménagé.

Vu le projet de convention entre la Commune et Département 76 qui a pour objet de définir les obligations respectives dans la réalisation et la gestion du programme d'installation d'abris-voyageurs, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

autorise M. le Maire à signer la convention relative au programme d'installation et d'utilisation d'un abri-voyageurs de type urbain avec le Département de Seine Maritime, RD982 – arrêt « Le Mesnil ».

La convention sera renouvelée par tacite reconduction, à compter du 1er janvier 2014.

CREA – Programmation des travaux voirie 2015

M. le Maire expose qu'en juillet 2015, la CREA passera Métropole et donc il y aura plus de communes intéressées par les travaux de voirie. La CREA sollicite donc les communes pour connaître leurs projets afin d'anticiper.

En 2014, des travaux de voirie seront entrepris sur la RD67 mais aussi Route de l'Ouraille (demande de devis en cours). Les frais seront partagés entre les deux communes, selon le souhait de M. DELALONDE et M. HURÉ.

M. le Maire précise également que des trous ont été rebouchés sur la chaussée de la Route de l'Ouraille (environ 2000 € à la charge de la Vaupalière et 1500 € à la charge d'Hérouville).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité: de lancer les études de faisabilité sur les travaux de voirie relatives à la réalisation de trottoirs, d'aménagement du réseau pluvial sur la RD 67 (Route de Saint Martin) – 3ème tranche, de mandater la CREA pour la réalisation de ces études et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Syndicat Départemental d'Electrification 76 -Programmation des travaux 2014

M. le Maire signale le report du vote car, à ce jour, il n'a pas reçu tous les chiffrages.

1) Enfouissement (carrefour de chez M. Mme PECOT jusqu'à la Mairie ainsi que l'allée du Parc)

- part communale : 61320 €
- coût total : 153 401 €

2) Eclairage public (Route de la Mairie à partir de la Résidence des Tilleuls jusqu'à l'allée du Parc)

- part communale : 22955.61 €
- coût total : 44921.23 €

3) Eclairage (Points lumineux dans la Grande Rue)

- part communale : 801.36 €
- coût total : 1602.00 €

4) 1 candélabre avec enfouissement (Sente piétonne jusqu'à l'allée des Jonquilles)

- part communale : 4 146 €
- coût total : 8 292 €

Délégués de la commune au CESAJE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne comme délégués du conseil auprès du CESAJE :

Mme Annette CANDOTTO-CARNIEL

M. Jacques DAMIEN

M. Daniel SANNIER

Convention avec la CREA pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie

Cette convention a pour objet de préciser les conditions de la poursuite du dispositif de valorisation des travaux d'économie d'énergie et de faire adhérer la commune à une démarche mutualisée. De ce fait, la convention a pour objet de confier à la CREA la gestion et la valorisation des CEE des communes volontaires pour adhérer à ce dispositif.

Par cette adhésion, la CREA apporte à la commune :

- Une information et un conseil sur les actions éligibles au dispositif national des CEE, ainsi qu'une estimation du nombre de kWh potentiellement valorisables par chaque action,
- Une aide pour intégrer, dans les pièces de marchés publics, les prescriptions techniques nécessaires à la collecte et à la valorisation des CEE,
- Une prise en charge administrative de la constitution des dossiers de CEE concernant la réalisation des actions standardisées d'économie d'énergie et de leur dépôt auprès du PNCEE (pôle National des Certificats d'économies d'énergie),
- La mise en place de négociation avec les obligés afin de valoriser au mieux les CEE.
- Ce dispositif permet ainsi à la commune de bénéficier d'un accompagnement privilégié en faveur de l'amélioration énergétique de son patrimoine, de la prise en charge administrative de ses dossiers de CEE et d'une valorisation dans les meilleures conditions financières.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, décide :

1. D'approuver ce qui précède,
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de prendre acte de l'opportunité et de l'intérêt pour la commune d'engager une procédure simplifiée de modification du PLU
- de préciser que les objectifs de la commune consistent à modifier les prescriptions règlementaires (adaptation au sol, couvertures, clôtures, recul des constructions, emprise au sol), l'orientation d'aménagement n°6 (Mare Bethléem) et ajouter une annexe « forêt soumise »
- de charger le bureau d'études PERSPECTIVES de réaliser les études nécessaires à la modification selon une procédure simplifiée du PLU

La mise à disposition du public du projet de modification et de l'exposé de ses motifs sera effectuée de la manière suivante :

- Mise à disposition d'un dossier papier consultable en mairie aux horaires d'ouverture
- Mise à disposition d'un registre permettant au public de consigner par écrit ses remarques sur le dossier



Le Budget 2014

Le budget 2014 a été élaboré en respectant nos promesses de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux avec (comme en 2011, 2012 et 2013) une baisse de la taxe foncière qui intègre la dotation de compensation CREA visant à une convergence vers un taux unique de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en 2020.

En conséquence, le taux du Foncier bâti de la commune baisse à 30,46% (au lieu de 31,15% précédemment) et les autres taux des taxes directes locales 2013 restent inchangés soit:

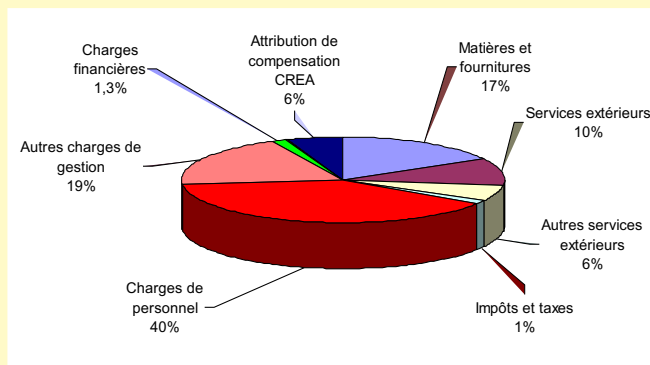
Taxe d'habitation 18,87% et Foncier non bâti 55,07%

La capacité d'autofinancement de la commune reste suffisante pour poursuivre nos efforts d'investissement.

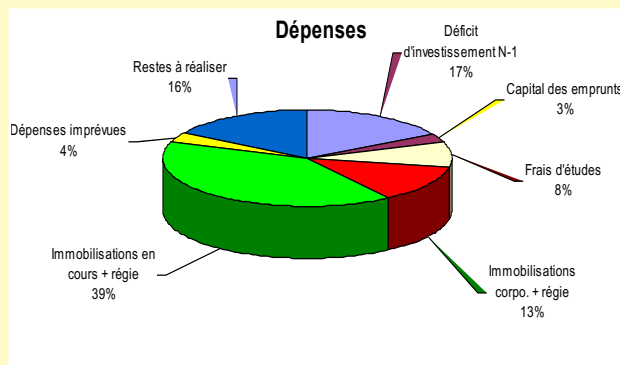
Les principales dépenses d'investissement :

Travaux voirie Rd67	228 000 €
Presbytère réparations couvertes par assurance	103 488 €
Enfouissement des réseaux	62 000 €
Commerce local	40 000 €
Voirie du haut de l'Ouraille	30 000 €
Emprunts en euros	29 698 €
Eclairage public	29 600 €
Véhicule Renault benne	22 786 €
Presbytère complément hors assurance	21 000 €
Frais d'études	19 000 €
Lave vaisselle	10 000 €
Tennis extérieur	6 000 €
Economie énergie hall d'entrée école	5 000 €

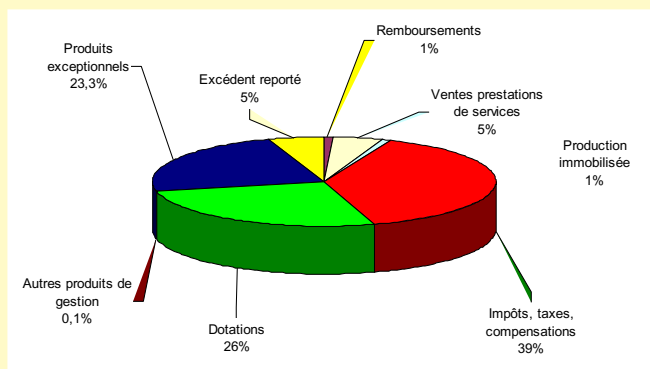
Dépenses de fonctionnement :



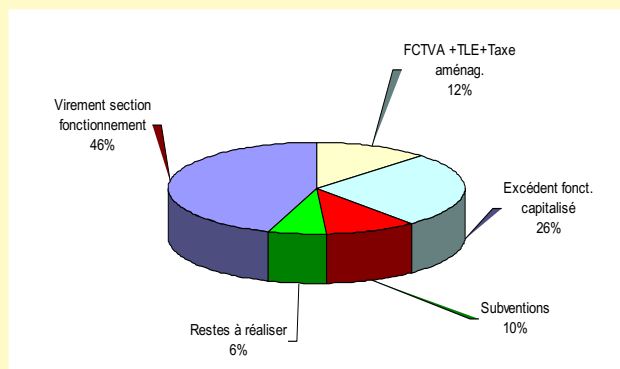
Dépenses d'investissement :



Recettes de fonctionnement :



Recettes d'investissement :



Résultats des élections européennes



Nombre d'inscrits : 1018
Nombre de votants : 577
Participation: 56,7%
Blancs 2,6%
Nuls 0,3%
Suffrages exprimés : 560

		Nbre de voix	%
1	Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs	4	0,7%
2	Liste Europe écologie	36	6,4%
3	Féministes pour une Europe solidaire	0	0,0%
4	Radicalement citoyen	0	0,0%
5	Citoyens du vote blanc	4	0,7%
6	Pour une Europe des travailleurs et des peuples ...	3	0,5%
7	Europe décroissance nord-ouest	0	0,0%
8	UPR - Nord-ouest	5	0,9%
9	Non à l'austérité pour l'humain d'abord ...	25	4,3%
10	Nous citoyens	8	1,4%
11	UDI MODEM les européens BAYROU BORLOO	60	10,4%
12	Choisir notre Europe	105	18,2%
13	Nouvelle donne	27	4,7%
14	Espéranto langue commune équitable	1	0,2%
15	Pour la France, agir en Europe	127	22,0%
16	liste bleu marine, oui à la France, non à Bruxelles	142	24,6%
17	Europe citoyenne	2	0,3%
18	Parti fédéraliste européen	0	0,0%
19	Debout la France, ni système ni extrêmes	8	1,4%
20	Communistes	0	0,0%
21	Les pirates pour une Europe des citoyens	2	0,3%
22	Force vie Nord-ouest	1	0,2%

«Comme pour les grands», en 2014, renouvellement du Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.).

Le mandat des élu(e)s du Conseil Municipal d'Enfants actuel s'achèvera fin juin 2014 (avec l'arrivée des vacances d'été). Les 11 conseiller(e)s sont chaleureusement remercié(e)s pour leur engagement depuis février 2012 (aujourd'hui ce sont des écoliers de CM2 et des collégiennes de 6ème et 5ème).

Le renouvellement des membres du C.M.E. est prévu en septembre 2014 (après la rentrée scolaire). Des élèves de CE2, CM1, CM2, 6ème et 5ème pourront se porter candidats et seront élus par leurs pairs.

OUF, FINI LA VAISSELLE, LES TORCHONS APRÈS LES REPAS !!!
EN FIN D'ANNÉE, LA SALLE POLYVALENTE VA ÊTRE ÉQUIPÉE D'UN LAVE-VAISSELLE
À DISPOSITION DES ASSOCIATIONS, DES PARTICULIERS LOUANT UNE SALLE
LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE CETTE SALLE SERA MODIFIÉ EN PRENANT EN COMPTE
CETTE NOUVELLE DISPOSITION TANT SOLlicitÉE DEPUIS DES ANNÉES !

C.E.S.A.J.E

Contrat Educatif Seine-Austreberthe pour la Jeunesse et l'Enfance

En partenariat avec la M.J.C. (Maison des jeunes et de la culture) de Duclair.
Pour nos Ados, les 11-16 ans, la commune d'Hénouville a signé une convention
avec la MJC permettant des tarifs préférentiels, alors vite ...

Renseignez-vous au 06.17.20.45.55



Vous pouvez aussi prendre contact avec la MJC au 06.23.52.22.24 pour nos petits de 3 à 6 ans.

Mais aussi au 06.17.81.66.34 pour nos jeunes de 6 à 11 ans. Une plaquette d'informations est à votre disposition, à l'accueil de la mairie ou sur le site d'Hénouville, expliquant les modalités d'inscription, de prise de repas, de règlement mais aussi les conditions tarifaires selon que les actions sont conventionnées comme le « club des ados » ou non.

BONNES VACANCES à tous ...

La boulangerie "Le Petit Saint Jean" à ST JEAN DU CARDONNAY a dû baisser son rideau faute de clients. Le boulanger ne pouvait plus faire vivre le commerce et sa famille. Alors, plus de pain distribué par la maman de M. BREQUIGNY Cyril. Nous leur disons merci pour le service rendu pendant un an et espérons que M. BREQUIGNY puisse retrouver un emploi au plus tôt.

Le coteau de La Fontaine, un espace naturel exceptionnel, **RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE**



Le coteau calcaire près de la Fontaine est la propriété du **Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie (CEN HN)** depuis 1996 : 12 ha d'habitats calcicoles d'un grand intérêt écologique (présence d'une flore et d'une faune tout à fait remarquables pour la région).

Un sol peu profond, une exposition sud-ouest, combinés à un régime clima-

tique marqué par des influences atlantiques pluvieuses, génèrent des micro-conditions locales favorables au développement d'espèces d'affinités méridionales.

Dès 1997, le CEN HN met en place des actions de débroussaillage et de pâturage (ovin et bovin) afin de contenir l'expansion des arbustes et de limiter la domination de certaines graminées. Afin de conserver les populations de papillons remarquables comme le Damier de la Succise et l'Agreste dont c'est la seule station connue de toute la Haute-Normandie, des zones non perturbées sont maintenues sous forme d'enclos tournants ou fixes.

Le CEN HN entreprend en 1998 de classer le site en Réserve Naturelle Volontaire.

Le site a été largement étudié et prospecté par de nombreux naturalistes, permettant de découvrir bien souvent des espèces rares et patrimoniales pour la région.

Sur le site, ont été dénombrées:

- 216 espèces végétales dont 22 espèces patrimoniales comme l'Anémone pulsatille,
- 53 espèces d'Oiseaux dont 6 patrimoniales comme la Pie grièche écorcheur,
- 86 espèces de Papillons de Nuit dont la Lichénée bleue (*Catocala fraxini*),
- 46 espèces de Papillons de Jour dont l'Agreste (*Hipparchia semele*),
- 21 espèces d'Orthoptères dont le grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*),
- 39 espèces de Scarabées dont la Cétoine dorée,
- 12 espèces de Coléoptères longicornes dont l'*Obera lineata*,
- 20 espèces de Syrphes dont le *Xanthogramma dives*,
- 22 espèces d'Escargots dont le *Fruticicola fruticum*.

Depuis 2001, la municipalité d'Hénouville soutient les actions du CEN HN sur cette partie du territoire communal, à travers son adhésion au Conservatoire entre autres.

Le statut de Réserve Naturelle Volontaire ayant été supprimé, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie a entrepris en 2013, le reclassement du site en Réserve Naturelle Régionale par la Région Haute-Normandie. (L'objectif des réserves naturelles régionales est de répondre aux enjeux de préservation de la faune, de la flore, du patrimoine géologique, paléontologique ou, d'une manière générale, de protection des milieux naturels qui présentent une importance patrimoniale particulière.)

Ce classement en Réserve Naturelle Régionale doit aboutir en 2014

Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie
Rue Pierre de Coubertin - BP 424 - 76 805 Saint-Etienne-du-Rouvray cedex
conservatoiredespacesnaturels@cren-hautenormandie.com
www.cren-haute-normandie.com



Orchis purpurea



Plantanthera bifolia

Les orchidées sauvages, des joyaux de notre flore à admirer dans leur écrin naturel.

A chaque printemps, une dizaine d'espèces d'orchidées fleurissent sur le territoire communal : talus des routes, marais, coteaux, lisière de forêt. Plantes protégées car fragiles et rares, elles ne doivent être ni cueillies, ni piétinées. La non fauche des talus des bords des routes jusqu'en été par le Département est une pratique qui assure leur pérennité (par bouclage de leur cycle biologique).



Orchis purpurea



Ophrys fuciflora

UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS PUBLICS

Plusieurs sites en herbe au sein de la commune ont été retenus pour reconduire l'expérimentation menée l'an passé : tontes suspendues avec une fauche en fin d'été au lieu de plusieurs tontes au cours du printemps et de l'été.

La préservation d'une nature ordinaire plus sauvage favorise la diversité de la flore et de la faune associée, assurant aux plantes et animaux un cycle de développement complet. A l'échelle du village, ces espaces peuvent jouer le rôle de zones refuges ou de mini-corridors écologiques pour la propagation de végétaux et les déplacements d'insectes, d'oiseaux, de batraciens et autres animaux entre ou vers les zones naturelles extra-urbaines.

En plus de l'intérêt écologique, cette différenciation de la gestion des espaces enherbés publics libère les agents techniques communaux pendant plusieurs heures chaque semaine pour effectuer d'autres tâches au service de tous.



Information complémentaire en lien avec cette volonté partagée de préserver et favoriser la biodiversité :

du 22 mai au 23 juin 2014, le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique est soumis à enquête publique.

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, co-élaboré par l'Etat (DREAL) et la Région, est le document cadre et réglementaire qui intègre la Trame Verte et Bleue régionale. La Trame Verte et Bleue doit assurer des **continuités écologiques** via un réseau de milieux naturels, terrestres et aquatiques, à préserver ; ce réseau est formé de **réservoirs de biodiversité** (des milieux naturels dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, dans lesquels les espèces peuvent y effectuer tout ou partie de leur cycle de vie.) et de **corridors écologiques** (voies de déplacement utilisées par la faune et la flore, pour relier les réservoirs).

Une des principales causes de l'érosion de la biodiversité est la fragmentation des milieux naturels et des paysages. Elle isole les populations animales et végétales et empêche les espèces d'accomplir leur cycle de vie.

Toute la documentation est accessible sur le site Internet de la DREAL :

<http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr/enquete-publique-sur-le-schema-a1491.html>





L'OPERA SUR GRAND ECRAN !

- Le 19 mars, 60 membres du Club sont revenus enchantés de la croisière romantique qui leur a fait découvrir cette magnifique vallée de Seine de Rouen à Caudebec en Caux.
- Le 14 mai, nous avons « sniffé » le parfum des roses de GERBEROY : cité historique classée et membre des « plus beaux villages de France ».
- Le 4 juin, ce fut Paris-Story-Canal St-Martin. (spectacle multimédia de découverte de Paris à travers les siècles). Embarquement dans le Parc de la Villette pour une promenade romantique et découverte du Canal St Martin.

Les deux dernières sorties ont été effectuées en commun avec le club de Montigny.

Pour le second semestre, nous proposerons l'Opéra sur grand écran. En effet, à l'aube de sa 5ème saison « VIVA L'OPERA » fédère un public de plus en plus large et fait apprécier, découvrir, redécouvrir les rencontres lyriques. L'opéra national de Paris poursuit ses efforts importants de démocratisation culturelle. Ainsi, par exemple, nous

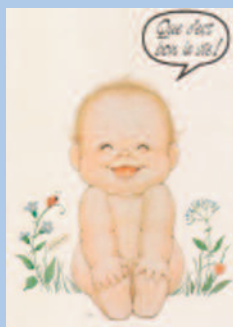
vous proposerons « la Flûte Enchantée » (de Mozart), « Tosca » (de Puccini), Don Giovanni (de Mozart) ... etc.

Vous êtes intéressés (es) :
renseignements au 02.35.32.04.88

Le Club « Au fil du Temps » ... composé de « jeunes-vieux » a besoin de bénévoles.
Alors, franchissez la porte !



DON CARLOS DE VERDI



Le Jardin d'Eveil

C'est maintenant devenu un rendez-vous à ne pas manquer pour les 9 assistantes maternelles agréées qui adhèrent à l'association « Jardin d'Eveil »... elles sont de Saint Martin de Boscherville, de Quevillon, d'Hénouville ou de Sahurs.

C'est dans une ambiance chaleureuse qu'elles se retrouvent chaque mardi et jeudi matins des périodes scolaires dans des locaux fonctionnels, mis à disposition par la municipalité

de Saint Martin de Boscherville.

Au travers des activités proposées, les assistantes maternelles agréées stimulent l'imagination et l'autonomie des enfants : comptines, éveil musical, coloriages, dessins, jeux, marionnettes d'éveil, pâte à modeler, gommettes, sorties forêt, petites balades « poussettes », etc...

Outre ces activités, l'association organise chaque année une session de formation et de maintien des acquis des gestes de secouristes orientés vers les enfants. L'association organise également plusieurs moments de convivialité, permettant de se retrouver avec les parents (Noël, fête du printemps, etc.). De même, l'association fête tous les anniversaires des enfants. A cette occasion, tout comme pour Noël, un cadeau est offert par l'association.

Tous ces moments de plaisir voire d'enchantement pour les enfants sont appréciés par les parents et très attendus par les enfants.

Les membres du bureau sont joignables aux :

- 02 35 23 80 06 : Madame Blandine LIOT, Présidente (Saint Martin de Boscherville)
- 02 35 32 36 11 : Madame Sandrine WEYRIG, Trésorière (Quevillon)
- 02 35 32 03 16 : Madame Maryelle ROYER, Secrétaire (Hénouville)



© Pictillon - Fotolia.com



ASSOCIATION GYMNASTIQUE ET DANSE D HÉNOUVILLE

HORAIRES DES COURS ADULTES (+ DE 18 ANS)

Mardi 9h30-10h30	Renforcement musculaire	Avec Sandra
Mardi 18h30-19h30	Zumba	Avec Claudia
Mardi 19h30-20h30	Gym tonique	Avec Claudia
Jeudi 19h45-20h45	Zumba - Gym tonique	Avec Audran
Vendredi 9h30-10h30	Gym douce	Avec Sandra
Samedi 9h30-10h30	Renforcement musculaire-Stretching Nouveau cours à partir de septembre si le nombre d'inscrits est suffisant	Avec Audran

Jeudi 14h-15h30	Marche nordique	Avec Lydie
-----------------	-----------------	------------

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter un membre du bureau :

Silviane Borfiga (trésorière adjointe)
Anne Guillerm (membre)
Fabienne Passilly (présidente)
fabienne.passilly@orange.fr

02 35 32 05 92
02 35 32 72 56
02 32 80 17 73
06 79 57 58 62

Catherine Cayzele (secrétaire)
Catherine Huré (trésorière)

02 35 32 10 15
02 35 32 01 15

LE RELAIS DES ARTS

Artistes débutants et/ou Artistes avancés



L'atelier du Relais des Arts d' HENOUVILLE vous propose des cours d'encadrement et de cartonnage le lundi après midi de 14h à 16h et des cours de peinture et d'arts plastiques le samedi matin de 9h30 à 11h30. Il se situe dans la maison des associations route de la Mairie.

Les cours sont dispensés par des professionnelles. Nous vous invitons dès maintenant à leur rendre visite le lundi après midi et ou le samedi matin selon votre inspiration artistique. Elles vous présenteront les travaux réalisés et en cours de réalisation. Elles répondront à toutes les

questions que vous vous posez concernant ces 2 activités.

Vous avez toujours voulu peindre ou faire de l'encadrement ? C'est le moment de venir nous voir à l'atelier pour découvrir tout ce que vous pourrez réaliser en passant un bon moment au sein d'un groupe sympathique.

Vous pouvez contacter

Dominique Vasselin : 06 86 46 96 37
Denise Garcia : 06 25 98 06 61

Calendrier des randonnées pour le second semestre 2014

Hénouville Rando

Randonnées du dimanche :

14 sept (après-midi) dans le cadre de la journée de la randonnée sous l'égide du Parc des Boucles de la Seine Normande.

Samedi 18 octobre (journée) sortie à Versailles

16 novembre (matin)

Samedi 13 ou dimanche 14 décembre :
(sortie Amiens à l'étude).

Randonnée du mardi après-midi (départ 13h45) :

02 septembre

07 octobre

04 novembre

02 décembre

Tennis Club Hénouville



Les courts de tennis intérieur et extérieur éclairés restent disponibles pendant l'été, il est toujours possible de s'inscrire. N'hésitez pas, profitez des beaux jours pour bouger. A la rentrée, inscrivez vous pour continuer à frapper la balle jaune, vous perfectionner avec notre professeur DE, ou pourquoi pas faire de la compétition avec l'équipe du club.

Les cours de tennis à partir de 7/8 ans débutent en octobre. Les inscriptions sont déjà ouvertes....

Pour toutes informations, contactez nous par email tch76@hotmail.fr ou didier LEFEBVRE 06 23 32 46 44

Le TCH sera présent à la journée des associations en septembre.

BADHENOU :

L'association de Badminton d'Hénouville

La première saison de l'Association de Badminton d'Hénouville se termine bientôt ! Vous avez été nombreux à venir nous rejoindre après sa création à l'automne dernier et nous vous en remercions. Nous invitons ses adhérents à venir boucler cette première saison, toujours dans la joie et dans la convivialité, pour un tournoi ! Vous retrouverez toutes les informations sur notre site pour connaître l'organisation et vous inscrire.

Après ce bel élan, une deuxième saison se profile !!! N'hésitez pas à venir nombreux dès septembre prochain pour une séance d'essais à la nouvelle salle de sport d'Hénouville !

Pour toutes informations ou pour nous contacter, retrouvez-nous sur le site de l'association : <http://badhenou.free.fr>





Base de Plein Air d'Hénouville

2 types de fonctionnement bien distincts

Du lundi au vendredi :

La Base de Plein air d'Hénouville

Accueil de groupes (scolaires, centres de loisirs, associations, entreprises...) avec hébergement sur place. Les activités de plein air, sont encadrées par des professionnels : voile, canoë-kayak, VTT, escalade, tir-à-l'arc, practice de golf, course d'orientation...

Le mercredi après-midi et le week-end :

Le club de Voile

Pour tous les passionnés de la voile en dériveurs de la région rouennaise !

Affilié à la Fédération Française de Voile, l'école de voile fonctionne le mercredi après-midi pour les enfants jusqu'à 11 ans, et le samedi après-midi pour les adolescents et adultes. Objectif compétition en plein essor : le samedi pour les entraînements sur différents supports, et le dimanche pour les régates.

Avec une trentaine de compétiteurs réguliers avec l'aide de l'ASPTT Rouen voile (club voisin mais non-affilié), le YCR 76 est monté fin 2013 en Division 1 pour son équipe élite, plaçant le club à la 15e place des clubs français en dériveurs !

L'équipe d'Hénouville se déplace sur l'ensemble des plans d'eau français... et même plus loin... 6 jeunes coureurs au mondial en Italie l'été dernier.

L'objectif 2014 est donc de maintenir en première division l'équipe Dériveurs.

L'ensemble des adhérents vous présenteront leur activité lors de la Fête du Nautisme les 5 et 6 juillet prochain dans le port de plaisance bassin St Gervais à Rouen. Baptêmes de dériveurs gratuits pour tous !

Catégorie : Sports

Objet : pratique et enseignement de la voile et des sports de pleine nature

Coordonnées :

1444 chaussée Bertrand - 76840 Hénouville

Téléphone : 02 35 32 34 04

Fax : 09 72 32 43 67

Email : contact@ycr76.fr

Site internet : <http://www.ycr76.fr>





LE COMITÉ DES FÊTES

comprend maintenant 27 membres dont :

Secrétaire adjoint	Aurélie Lebatteux
Secrétaire	Sylvain Hamel
Trésorier adjoint	Catherine Huré
Trésorier	Annette Candotto
Vice-Président	Christophe Lebatteux
Président	Jean Vaudandaine

Nous avons participé comme à l'accoutumée au défilé des drôles de têtes de l'association L'APECHE

UNE EXPOSITION DE COQUILLAGES ET DE POISSONS



a été organisée pour l'école maternelle, cette exposition sera reconduite à partir du vendredi 26 septembre pour la Saint Michel et durera jusqu'au dimanche.

FÊTE DE LA SAINT-MICHEL

AU PROGRAMME LE SAMEDI 20 SEPTEMBRE



Le concours de boules avec l'association au Fil du Temps.

**ET À LA NUIT TOMBÉE,
LE FEU D'ARTIFICE ET LA
RETRAITE AUX
FLAMBEAUX LE SOIR
DU 27 SEPTEMBRE**



LE DIMANCHE 28 SEPTEMBRE, LA FOIRE À TOUT AVEC UNE EXPOSITION DE VOITURES AVEC QUELQUES POSSIBILITÉS DE MONTER À BORD



**LE MANÈGE
POUR LES ENFANTS
SERA LÀ DÈS
LE VENDREDI**

A VOS AGENDAS

**PIQUE-NIQUE AVEC LE CONCOURS DES ASSOCIATIONS EST PRÉVU
LE 14 JUILLET EN BORD DE SEINE.**

UNE SOIRÉE DANSANTE EST PRÉVUE LE SAMEDI 25 OCTOBRE.



La foire à tout du 30 mars 2014

Les exposants étaient nombreux cette année à la foire à tout d'Hénouville qui s'est déroulée le dimanche 30 mars au niveau de la Rue du Stade. Plus de cinquante stands ont ravi les visiteurs qui sont venus en masse. Chacun a pu trouver son bonheur : vêtements, vélo, jouets ou livres. Il suffisait de chercher ! Malgré quelques nuages menaçants, le soleil était au rendez-vous et a réchauffé tout le monde en



ce début de Printemps. Les plus courageux ont été récompensés. Exposants et visiteurs ont pu se retrouver autour de la buvette qui proposait des boissons chaudes ou froides, des sandwich ou grillades, ainsi que des frites. Les demandes ont été telles qu'un ravitaillement de dernière minute a dû être improvisé pour satisfaire les clients toujours plus nombreux. Le traditionnel manège était présent pour le plaisir des plus petits. Les derniers achats ont eu lieu en fin d'après-midi avant que les exposants ne remballent leurs

cartons. Tout le monde fut satisfait de cette journée et chacun repartit chez soi : les exposants, les cartons vides et les visiteurs, les poches pleines de trésors...



CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 1914-1918

Au cours de l'automne prochain, toutes les communes de France vont commémorer le centenaire du déclenchement de la 1^{ère} Guerre Mondiale.

Ce sera, pour tous les Hénouvillais petits ou grands, l'occasion de se souvenir du sacrifice d'un très grand nombre de victimes. Trop d'habitants de notre village ne furent, hélas, pas épargnés. 14 noms de « Morts pour la France » figurent sur notre monument communal.

Pour rendre aux morts, aux disparus, aux blessés et aux victimes de notre village l'hommage communal qui convient, la municipalité a pour projet d'organiser, avec la participation des écoles et des parents d'élèves, une Exposition publique gratuite ayant pour thème : « HÉNOUVILLE ET LA GUERRE DE 1914 ».

Afin d'alimenter cette exposition historique, nous avons pensé faire appel à tous les collectionneurs hénouvillais. En effet, nous supposons que chaque famille peut encore détenir dans ses archives, dans sa cave ou dans son grenier, des documents ou des objets divers datant ou se rapportant à cette époque douloureuse pour nos concitoyens d'alors. Aussi, tous ceux qui détiennent des éléments de cette nature sont cordialement invités à venir les confier à la Mairie qui les collationnera en vue d'une riche et exceptionnelle « Exposition-Mémoire » dont tous, y compris les enfants, pourront se souvenir.

Par avance, la municipalité vous remercie de votre effort et de votre participation à un devoir de mémoire auquel elle reste très attachée.

A cette fin, merci de prendre contact avec le Secrétariat de Mairie (02 35 32 02 07).



HÉNOUVILLE

**LUNDI
14 JUILLET
2014**

*Base de Plein-air
Chaussée Bertrand*

**à partir
de 11h30**

**PIQUE-NIQUE
en bord de Seine**

APERÔ OFFERT
(saucisses, merguez..)

**Après-midi champêtre
convivial**

Renseignements :
02.35.32.04.88
02.35.32.03.62
06.48.75.61.30



Bibliothèque

HORAIRES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES D'ÉTÉ

La bibliothèque sera ouverte **tous les mercredis de 10h15 à 11h15**

FESTIVAL DE LECTURE A VOIX HAUTE

Ce festival est organisé par l'Association pour l'Animation dans le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande. Notre commune accueillera le Théâtre Musical Coulisses

VENDREDI 24 OCTOBRE 20H30
SALLE CULTURELLE - SPECTACLE GRATUIT
“LA CHANSON FRANCAISE ”

Les textes seront chantés par Henry Dubos accompagné de sa guitare ou lus par Elisabeth Touchard. Privés de la musique, les mots prennent alors un sens et une saveur qui nous avaient peut-être échappé.

Quelques-uns des auteurs interprétés : Jacques Higelin, Edith Piaf, Barbara, Félix Leclerc, Charles Aznavour, Gilbert Bécaud, Jacques Brel, Jean Roger Caussimon, Georges Brassens, Boris Vian, Léo Ferré etc.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Fabienne Passilly : 02 32 80 17 73 – 06 79 57 58 62

Marie-Catherine Hue

Qui ne connaît pas Madame HUE Marie-Catherine ? Toujours souriante, toujours avenante, intégrée dans le monde associatif, disponible pour les Hénouvillais sans parler de sa fonction d'institutrice ... de tant de nos enfants alors.... Nous avons souhaité lui laisser la parole

« Hénouville » ! en 1968, toute fraîchement munie de mon diplôme d'institutrice, quand je reçus ma lettre de nomination, je ne savais où situer ce village.

C'est le calendrier des postes (Internet n'était pas encore né) qui me renseigna.

Hénouville ! J'en suis immédiatement tombée amoureuse. 357 habitants, la forêt, des champs, des vaches, la Seine, le marais, de petits écoliers adorables et leurs parents qui m'ont fait confiance malgré mon jeune âge et puis C'est avec un natif de ce village que je décidai de fonder une famille. Aujourd'hui, 46 ans plus tard, c'est avec plaisir que mon mari et moi voyons la belle évolution de notre village, cher à nos cœurs.

La forêt y est toujours aussi belle, ainsi que la Seine et son marais où nichent aujourd'hui des cigognes. La ruralité est heureusement toujours présente : champs de blé, de lin, vaches, veaux...

Et que de services pour les habitants : cars, salle de sports, terrain de foot, bibliothèque et de nombreux clubs (gym, chorale, peinture etc) !

Nous espérons que les nouveaux habitants tombent à leur tour amoureux de ce beau village et qu'ils lui apportent la vraie vie en participant pleinement à l'invention de ses lendemains.

Marie-Catherine Hue



Pages d'Histoire d'un village seinomarin : **HÉNOUVILLE** de Hubert Hangard

Féru d'histoire locale, Hubert Hangard a écrit récemment un ouvrage intitulé « **Pages d'Histoire d'un village seinomarin : Hénouville** » que la municipalité a, par voie de souscription publique, publié au cours du mois de février dernier.

A travers 39 chapitres originaux, le lecteur découvre une vie communale politique et sociale méconnue dont les principaux acteurs ont été, de la Révolution à la Guerre de 1914-1918, le maire, le curé, l'instituteur et, plus tard, le préfet de la Seine Inférieure.

L'ouvrage se termine, après le cataclysme de la 1^{ère} Guerre Mondiale, par un chapitre optimiste relatant l'ouverture de la commune au progrès et à la vie moderne.

L'ARBRE DE LA LIBERTÉ (1793)

Comme ces arbres sont les premiers emblèmes de la République et de la Liberté, les opposants, en réaction au Nouveau Régime, essaient de les mutiler ou de les abattre discrètement, et autant que l'on peut. Comme les tenants de l'Ancien Régime n'ont pas dit leur dernier mot... les arbres sont leurs premières victimes. Pendant plusieurs années de suite, ceux-ci tombent sous la hache des voyous ou des contestataires politiques.

Devant de telles réactions exacerbées, le pouvoir révolutionnaire réagit en légiférant. Malheur à l'individu qui, volontairement ou non, serait tenté de porter atteinte à un arbre « officiel » : il risquerait de se voir infliger, selon les termes de la loi du 24 nivôse An VI (13 janvier 1798) ... **quatre ans de prison pour « attentat à l'Arbre de la Liberté »**. Telle est la loi du moment qui réprime durement les actes subversifs ou réputés comme tels !



L'ABBÉ LEGENDRE

Le 14^e jour d'avril 1665 maistre et discrete personne Anthonin Le Gendre en son vivant curé de la paroisse de Saint michel d'hénouville a esté inhumé dans l'église de la dicte paroisse.

Mathias Leroux, instituteur et héros du village sous la Révolution de 1789

« ...Les commissaires de la Convention Nationale ont appris avec satisfaction le dévouement généreux du citoyen Leroux qui en donnant une preuve de son attachement a la liberté qu'il va deffendre a scu donner aussy un exemple d'humanité qui l'honore. Les commissaires pensent que cette conduite doit lui mériter de la part des agens militaires une considération particulière... »

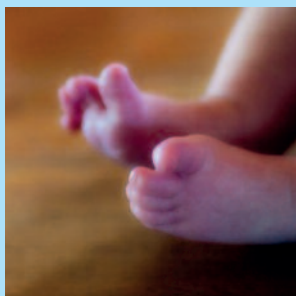
L'AFFAIRE ANDRIEUX (Guerre de 1870)

« 1) Les Prussiens ont réclamé du bois de chauffage en utilisant les habitants, leurs chevaux et leurs voitures,
2) Des membres du conseil municipal ont été témoins des enlèvements et y ont participé sous la « pression de l'ennemi ».

« le Tribunal, en appel, condamne la commune à payer à Andrieux 1200 F/or, avec intérêts de droit et, en outre, la condamne aux dépens (frais de justice) ».

**OUVRAGE
DISPONIBLE
EN MAIRIE
AU PRIX DE
14,80 €**

Carnet



Naissances

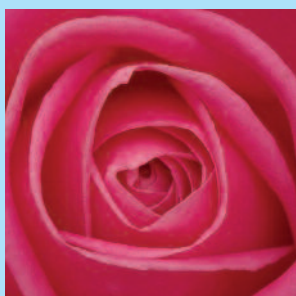
OROGNEN Robin Gérard André 10 Février *Mont Saint Aignan*

VANNIER Juliette Jeanne Mélina 19 Février *Rouen*

HURÉ Marceau Pascal Bruno 4 Mars *Mont Saint Aignan*

SAINT-ARNOULT Elise Chrystelle Simone 26 Avril *Mont Saint Aignan*

TETREAU Pierre Marie Matthieu Robert 1er Mai *Mont Saint Aignan*



Décès

HÉQUET Josianne Henriette Bernadette 9 Janvier *Rouen*

LAMBERT Jean-Louis René 23 Février *Hénouville*

BEAUFILS Sylvain Marcel Raymond 7 Mars *Hénouville*

DELARUE André Alfred 2 Mai *Rouen*

POUCHET Claude Annick Ginette 20 Mai *Bois-Guillaume*

les prochains rendez-vous

A vos agendas

Lundi 14 Juillet : Pique nique base plein air

Samedi 6 Septembre : Forum des Associations / remise de médailles / accueil des nouveaux habitants

20 Septembre : Concours de pétanque

27 et 28 Septembre : Fête de la Saint Michel

Dimanche 19 Octobre : Repas des anciens offert par le CCAS

Vendredi 24 Octobre : Lecture à Voix Haute à 20h30

Samedi 25 Octobre : Soirée dansante du Comité des Fêtes

Mardi 11 Novembre : Cérémonie des Anciens Combattants

15 et 16 Novembre : Exposition peinture

29 et 30 Novembre : NIGER : Marché de Noël

Samedi 6 Décembre : TÉLÉTHON



Hénouville la lettre n°18 - Juin 2014

Directeur de la publication : Bruno HURÉ

Responsable communication : Annette Candotto

Réalisation : VEO Communication 02 35 07 58 26

Permanences

Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont :

lundi de 15H30 à 18H45

mercredi de 9H30 à 11H30

vendredi de 15H30 à 17H45

Contacts :

Tél : 02 35 32 02 07

Site : www.henouville.fr

Mel : mairie.henouville@wanadoo.fr

Permanence de Monsieur Christophe BOUILLON, Député de Seine-Maritime :

Vous pouvez contacter la permanence parlementaire de Monsieur BOUILLON au 02 32 23 57 89, ou consulter son site internet www.christophebouillon.fr

**Permanence de Madame Pierrette CANU
Conseillère Générale du canton de Duclair :**

Adresse : Mairie

76480 Saint Pierre de Varengeville,

Téléphone : 02 35 37 52 46



La Mare des Lunes



Presbytère avant réparation



Presbytère après travaux



Conseil municipal des enfants - Mars 2014



Ophrys bourdon



Orchis pyramidal



Car scolaire



Talus d'Orchidées



Cigogne au Marais